## PROGRAMME DE FORMATION



# Bonnes Pratiques d'Hygiène Alimentaire

V1 du 07/10/2024

# PREREQUIS/PUBLIC

- → Aucun prérequis.
- → Personnel travaillant avec des denrées alimentraires (restaurant ou commerce).



#### **DUREE**

7 heures

# METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Modalité : en présentiel.
- Méthodes: exposé théorique, analyse des pratiques, jeu pédagogique.
- Matériel : jeu Kalissa, guide BPH.
- Ressources: support PowerPoint, livret de formation.
- Intervenant : formateur diplômé en master sciences des aliments et qualité.

# MODALITES D'EVALUATION

- Test de positionnement.
- QCM
- Exercice pratique
- Questionnaire de satisfaction.

# **OBJECTIFS**

- Sensibiliser le personnel amené à manipuler des denrées alimentaires aux risques professionnels liés à l'hygiène.
- Appréhender la méthodologie, les pratiques et les outils permettant d'intégrer les bonnes pratiques d'hygiène (BPH).
- Prévenir les risques de contamination pour garantir de bonnes conditions d'hygiène dans un commerce.

### **PROGRAMME**

### 1) Le contexte réglementaire

- Paquet Hygiène
- PMS

#### 2) Les dangers alimentaires

- Les dangers microbiologiques
- Les dangers chimiques
- Les allergènes
- Les dangers physiques

### PROGRAMME DE FORMATION



# Bonnes Pratiques d'Hygiène Alimentaire

V1 du 07/10/2024

### 3) Les risques associés

- Pour le produit
- Pour le consommateur
- Pour l'entreprise

### 4) Les bonnes pratiques d'hygiène (5M)

- MILIEU (la gestion des déchets, la lutte contre les nuisibles, les locaux et leur conception)
- MATERIEL (choix du matériel, entretien du matériel)
- MATIERE PREMIERE (sélection des produits et des fournisseurs, l'étiquetage des produits, les exigences possibles)
- METHODE DE TRAVAIL (la marche en avant, décongélation, stockage, durée de vie microbiologique, DLUO...)
- MAIN D'OEUVRE (l'hygiène corporelle, l'état de santé du personnel, la traçabilité amont et aval)



#### MODALITES ET DELAIS D'ACCES

### Modalités d'accès :

- Par l'employeur (plan de développement des compétences/OPCO),
- A l'initiative du salarié (plan de développement des compétences/fonds propres),
- Par un particulier (fonds propres/France compétences).

#### Délais d'accès:

- En intra (groupe de 1 à 10 pers) : dates et horaires choix. La formation doit avoir lieu sur le site de l'entreprise.
- En inter-entreprises: pas de session inter.



**TARIF** 

Nous consulter.



#### **ACCESSIBILITE**

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de bien vouloir nous le signaler au préalable afin de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires.



TAUX DE REUSSITE

100%



TAUX DE SATISFACTION

98%